



Récupérer dommages et intérêts

Par **daclair_old**, le **08/10/2007 à 14:08**

Bonjour, rn rn voil , je suis en proc dure depuis plusieurs ann es pour viol, requalifi  en correctionnel. rn Le proc s a eu lieu l'ann e derni re. Nous  tions 4 victimes et l'agresseur a  t  reconnu coupable. Il a fait appel. Proc s en juin. A nouveau reconnu coupable. Seulement cette personne a un mandat d'arr t international contre lui car n' tait pas pr sent   l'audience. Il est   priori insolvable mais mon avocate m'avait dit que de toutes fa ons nous saisissons une comission qui elle se charge de nous rembourser. rn rn En fait mes questions concernant les dommages et int r ts. Au d but je ne voulais rien, pas un centime de cette ordure, juste que justice soit faite. rn Par contre, et cela me semble  vident, que tous les frais engag s soient au minimum couverts. Je suis tr s en col re contre mon avocate car au final elle s'y est tr s mal prise puisque mes frais ne sont pas couverts. Elle me laisse aussi sous-entendre que si je veux  tre rembours e, donc saisir la fameuse commission, c'est une nouvelle proc dure... elle n'avait jamais rien laiss  entendre de tel et rendez-vous compte qu'  chaque acte j'ai pay  1500  ! rn Elle n' tait m me  s pr sente lors du rendu du verdict et a mis 15 jours pour enfin daigner se renseigner sur le sort de mon affaire. rn rn rn J'estime qu'elle n'a pas fait correctement son travail et l'id e qu'elle puisse   nouveau me demander de payer pour remplir un simple formulaire me semble vraiment exag r . Je dois la rencontrer   nouveau demain pour faire le point et je souhaite avoir un peu d' l ments avant cela. rn rn Merci pour votre aide